

*Les subsides*

avant le déclenchement des élections, quand il avait dit qu'il supprimerait le programme. Il s'en garde bien. Il fait plutôt marche arrière.

La ministre a mentionné l'accord Atlantique. Elle a omis de préciser que la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney) a déjà dit que le petit-fils du Programme d'encouragement du secteur pétrolier va disparaître. Aucun régime fiscal n'est proposé et je suppose qu'il nous faudra attendre le budget du 20 mai pour connaître ce régime fiscal. Je me réjouis de la signature de l'accord Atlantique. Je pense que c'est un événement important pour Terre-Neuve. Cependant, je ne pense pas que l'on puisse dire aux habitants de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse que le petit-fils du programme d'encouragement du secteur pétrolier sera supprimé en mars sans leur préciser de quelle façon il sera remplacé plus tard en mai. Je demande au ministre de réfléchir à cette importante question et de nous fournir une partie de ces renseignements. Mieux vaut un budget le 20 mai que pas de budget du tout, mais c'est beaucoup plus tard que ce à quoi la plupart des Canadiens étaient en droit de s'attendre pour la présentation d'un budget.

Le gouvernement a été élu pour apporter des changements, monsieur le Président. Et pourtant, il ne déposera pas de budget avant le 20 mai. Il ne respecte pas son mandat, à mon avis. Je voudrais savoir ce que la ministre en pense.

**Mme McDougall:** Monsieur le Président, je serais ravie de répondre à cette question. Auparavant, j'habitais dans l'Ouest, où j'ai vécu à une époque d'espoir et de possibilités, quand le secteur énergétique était une industrie florissante à l'œuvre au nom de tous les Canadiens. Cette industrie changeait la face de l'Ouest du Canada. Ma collègue, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, travaille nuit et jour à défaire les programmes qui ont mis un terme à cette prospérité.

**M. Langdon:** Monsieur le Président, l'éloquence de la ministre me frappe toujours. Elle intervient avec brio et enthousiasme à la défense de l'indéfendable.

J'ai trois questions précises à poser à la ministre au sujet de la fin de semaine dernière. J'ai assisté en tant qu'observateur à la Conférence économique nationale. Premièrement, si le gouvernement estimait qu'un délai de huit semaines était nécessaire entre cette conférence et le budget, pourquoi avait-il prévu au départ de présenter celui-ci à la fin avril? C'est le gouvernement qui a fixé la date initiale, convaincu qu'un mois suffirait pour tenir compte des questions soulevées à cette conférence.

Deuxièmement, je me dois de parler à la ministre de l'événement que la majorité des participants, comme moi, ont jugé le plus spectaculaire de la fin de semaine. En effet, 81 personnes sur 136 ont signé une pétition pour demander au gouvernement de revenir sur une décision préjudiciable et mesquine, celle qui vise à compter les indemnités de départ dans le calcul des prestations d'assurance-chômage. Soit dit en passant, le président d'Alcan—qui n'est pas exactement un radical aussi convaincu que mon ami de Nickel Belt—a signalé que non seulement l'indemnité de départ ne doit pas être comptée dans le calcul de l'assurance-chômage, mais que celle-ci ne doit même pas être imposée, de façon à pouvoir être investie dans

des petites entreprises. Pour montrer sa bonne foi, pourquoi le gouvernement n'accepterait-il pas cette suggestion très simple faite à la conférence et ne reviendrait-il pas sur sa décision au sujet de l'indemnité de départ?

Troisièmement, la ministre n'admet-elle pas que nous entendons différents sons de cloche à savoir si la priorité doit être de réduire le déficit ou de créer des emplois, à savoir si le libre-échange est plus important, comme le ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) le prétend, ou si c'est l'opinion du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) qui a le plus de poids, lui qui semble préconiser un protectionnisme accru? C'est à n'y rien comprendre. Experte comme elle l'est en questions financières, la ministre admettra sûrement que le secteur financier ne sait plus sur quel pied danser en entendant différents sons de cloche; il faut tirer la situation au clair avant que les hommes d'affaires puissent commencer à investir, comme nous le souhaitons tous.

**Mme McDougall:** A mon sens, monsieur le Président, les consultations préparatoires au budget ont été très importantes et très fructueuses. Nous nous attendions qu'elles soient fructueuses, mais elles ont dépassé nos espérances. Les Canadiens ont leur opinion sur ce que nous faisons. Au sujet de la date du budget, je tiens à dire que, contrairement au gouvernement précédent, nous avons l'intention de présenter le budget quand nous serons certains qu'il n'est pas farci d'erreurs.

• (1710)

Quant à la question de l'indemnité de départ, ma collègue, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, était à la conférence. Je sais qu'elle va proposer des solutions équitables et raisonnables, à la lumière des consultations. Je dois dire que le point culminant ou l'aspect le plus intéressant de la conférence a été de voir les participants poursuivre le dialogue, non pas signer une pétition. Il était encourageant d'entendre la présidente du Comité national sur le statut de la femme dire qu'elle ne s'était jamais rendu compte de la complexité des problèmes que le gouvernement affronte quand il tente de concilier divers points de vue. Ce fut la partie la plus intéressante de la conférence.

Pour répondre à la troisième question, il n'y a pas différents sons de cloche. Il a été question du déficit et de la création d'emplois. On comprend mieux que jamais au Canada que les deux sont reliés et nous faisons sur ces deux points des progrès aussi rapides que possible. Les participants à la conférence ont néanmoins compris mieux que jamais après la fin de semaine combien il était difficile de réaliser un équilibre entre ces deux domaines.

[Français]

**M. Garneau:** Monsieur le Président, la ministre dans son exposé s'est référée à la signature de l'entente-cadre avec le gouvernement du Québec, comme étant une des réalisations du gouvernement. J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement a signé cette entente sur la base de 50 p. 100 payés par le gouvernement fédéral, et 50 p. 100 payés par le gouvernement provincial, alors que toutes les autres ententes-cadres qui avaient été signées antérieurement l'avaient été sur la base de 60 p. 100 des dépenses payés par le gouvernement fédéral et 40 p. 100 par le gouvernement du Québec.